

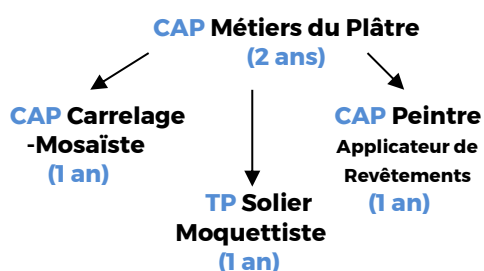
PÔLE BÂTIMENT / FILIÈRE SECOND ŒUVRE

CAP Métiers du Plâtre et de l'Isolation

Niveau 3 - Professionnel qualifié



LE CYCLE DE FORMATION



PUBLIC

Ouvert à tous :

- Jeunes plus de 15 ans et/ou sortis de la 3^{ème}
- Adultes de moins de 30 ans
- Salariés, demandeurs d'emploi
- Pas de limite d'âge pour les RQTH

TARIFS

20€ par heure de formation (Prise en charge possible par les OPCO ; fonds de formation, CPF).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Atelier de fabrication, salles de cours, salles informatiques, centre de ressources multimédia
- Formateurs qualifiés
- Rencontre parents-formateurs-maîtres d'apprentissage

DÉBOUCHÉS

Les titulaires du CAP Métier du Plâtre et de l'Isolation exercent dans les entreprises du bâtiment (BTP ou second œuvre) et artisanales, mais aussi des établissements publics du patrimoine et des architectes d'intérieur, offrent des opportunités de carrière aux plâtriers-plaquistes. Avec de l'expérience et des notions de gestion, il peut reprendre ou créer une entreprise.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Mention complémentaire (1 an)
- Bac Professionnel et/ou BP (2 ans)

OBJECTIFS, APTITUDES ET COMPÉTENCES

Le titulaire du CAP Métiers du Plâtre et de l'Isolation est un ouvrier qualifié. Le plâtrier-plaquiste prépare son matériau – on dit qu'il « gâche » le plâtre – puis enduit les sols, murs ou plafonds qu'il lisse soigneusement. Il utilise des techniques variées, comme la projection à la main ou mécanique, afin de créer des effets de matière ou un crépi selon les envies de ses clients. Il est amené à réaliser des travaux d'isolation thermique ou acoustique. Le plâtrier-plaquiste intervient généralement après le maçon mais avant le peintre. Plaquiste, il pose des cloisons ou des plafonds en plaques de plâtre prêtes à l'emploi. Staffeur-stucateur, il réalise des éléments de décoration en utilisant des techniques de moulage. Sa manipulation exige rapidité d'exécution et sens de l'économie. Professionnel du bâtiment il connaît les normes de construction et les styles architecturaux.

FORMATION

>> Prérequis et durée :

- niveau 3ème
- connaissances de bases en français et mathématiques

Durée totale : de 420 h à 1260 h (1 à 3 ans)

>> Rythme de l'alternance :

Les apprentis sont en entreprise 2 semaines sur 3

>> Contenu de la formation :

Domaine Général

- Français
- Histoire Géographie EMC
- Mathématiques
- Sciences
- Education physique et sportive
- Protection/ Santé/ Environnement
- Langue vivante (Anglais)

Domaine Professionnel

- Etude et préparation d'une intervention
- Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant
- Réalisation de travaux spécifiques

>> Modalité d'évaluation :

Examen ponctuel de fin de formation.

>> Modalités d'accès et délai d'accès :

Admission sur dossier et/ou test de positionnement et/ou entretien individuel. Condition d'accès au public en situation de handicap, contactez Tatiana FAUSSURIER, le référent handicap au 05 65 77 56 52.

CONTACTS

CAMPUS DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'AVEYRON

Service Accueil Développement Promotion

P.A. de Cantaranne – Rue des Métiers - 12850 ONET-LE-CHATEAU

Tél. : 05 65 77 56 18 - E.mail : cfa@cm-aveyron.fr - www.cm-aveyron.fr